

KEOLIS DIJON MOBILITES
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE
DU 14 novembre 2018

La séance est ouverte à 14h30 par Monsieur Thomas FONTAINE, Directeur de la Société, assisté de :

Agnès GRANGIER
Valérie LE POTTIER
Nicolas SERVE

Directrice des Ressources Humaines
Directeur de la Sûreté et du Projet d'Entreprise
Directeur Contractuel et Financier

ETAIENT PRESENTS :

Madame Claire QUINONERO, Messieurs Eric GIANNINI, Gilles MILLERAND : Membres Titulaires C.G.T.

Monsieur Christian MIETTON : Membre Suppléant C.G.T.

Madame Françoise TILLET : Membre Titulaire CFDT

Monsieur Florent BEGIN : Membre Suppléant CFDT

Monsieur Olivier SOREZ : Membre Suppléant CFDT

Monsieur Bernard SAUVAGET : Membre Titulaire F.O.

Monsieur Frédéric PISSOT : Représentant Syndical C.G.T. au Comité d'Entreprise.

Monsieur Thierry BOURDIER : Représentant Syndical CFDT au Comité d'Entreprise.

Monsieur Philippe DUTHU en remplacement de Madame Florence MERLIN - Représentante Syndicale F.O. au Comité d'Entreprise.

ABSENTS EXCUSES : Madame Leila TOTO Membre Suppléant C.G.T., Madame Florence MERLIN Représentant Syndical F.O. au Comité d'Entreprise, Nicolas FERREIRA Membre Suppléant C.G.T., Frédéric GERVILLIERS Membre Suppléant F.O., Philippe HONORE membre Titulaire F.O.

AUTRE PERSONNE PRÉSENTE : Madame Josiane CHEVIGNY, Assistante Ressources Humaines.

ORDRE DU JOUR

En préambule, la directrice des ressources humaines informe que monsieur Philippe DUTHU assure le remplacement de madame Florence MERLIN en qualité de Représentant Syndical F.O. au Comité d'Entreprise, les membres du CE ne sont pas opposés à sa présence.

Elle indique également la présence de Madame LE POTTIER, Directrice de la Sécurité et du Projet d'Entreprise, qui occupait jusqu'au 1^{er} septembre 2018 le poste de Directeur des Ressources Humaines et qui sera plus à même de répondre aux questions posées en séance sur les années 2017/2018, et plus précisément 2017.

Un représentant Syndical émet alors le souhait que soient présents les anciens élus. La direction répond qu'en 2017 les élus étaient ceux présents aujourd'hui car le dernier mandat porte sur les années 2017-2018.

La direction demande si des membres du CE sont opposés à la présence de Mme LE POTTIER. Seul ce représentant syndical s'abstient de répondre, les autres membres acceptent sa participation.

Dans le cadre des expertises réalisées, il a préalablement été rappelé aux membres du Comité d'Entreprise et les représentants syndicaux qu'ils sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations revêtant un caractère confidentiel et présentées comme telles par l'employeur - ce qui est le cas dans les présentes informations/consultations.

1- Situation économique et financière 2017 de Keolis Dijon Mobilités : Présentation par le cabinet EXOCE de son rapport

Les experts du cabinet EXOCE procèdent à la présentation détaillée de leur rapport. De nombreux échanges sont tenus en séance.

La direction et les experts répondent aux questions des membres du CE, notamment concernant : l'évolution du chiffre d'affaires, les comptes de résultats présentés par activités, les activités de sous-traitance (subdélégation), refacturation activité TPMR, recettes transport 2017, l'évolution des KM, classement des incidents, les charges, les couts KM sous-traités, les lignes régulières, le CICE, les frais de personnel, la participation aux bénéfices, le patrimoine de l'entreprise, les investissements, le parc véhicules,

2- Politique sociale 2017 de Keolis Dijon Mobilités : Présentation par le cabinet EXOCE de son rapport

Les experts du cabinet EXOCE procèdent à la présentation détaillée de leur rapport. De nombreux échanges sont tenus en séance.

La direction et les experts répondent aux questions des membres du CE notamment concernant : les effectifs, leurs répartitions par âge/ ancienneté, le recours au personnel temporaire, les rémunérations, l'évolution de la masse salariale, l'absentéisme, les AT, les frais de formation, ...

4- Consultation du CE sur la situation économique et financière 2017 de Keolis Dijon Mobilités

Il est procédé au vote : POUR : 0 voix CONTRE : 3 voix ABSTENTION : 2 voix

Un représentant syndical précise que le désaccord manifesté est lié aux remontées de dividendes (participation impactée).

5- Consultation du CE sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2017 de Keolis Dijon Mobilités

Il est procédé au vote : POUR : 0 voix CONTRE : 3 voix ABSTENTION : 2 voix

Un représentant syndical précise que le désaccord manifesté est lié au nombre insuffisant d'embauches de conducteurs.

3- Orientations stratégiques 2018 de Keolis Dijon Mobilités : Présentation par le cabinet EXOCE de son rapport

Les experts du cabinet EXOCE procèdent à la présentation détaillée de leur rapport. De nombreux échanges sont tenus en séance.

La direction et les experts répondent aux questions des membres du CE notamment concernant : Les données économiques, les effectifs, les recettes et dépenses, les kilomètres du réseau, les services du samedi, les voyages par titre de transport, les bilans des projets 2017 et des activités sous-traitées , les projets 2018 par sous-domaine, les perspectives 2019/2021...

6- Consultation du CE sur les orientations stratégiques 2018 de Keolis Dijon Mobilités

La direction répond aux questions des membres du CE sur les orientations stratégiques 2018 puis il est procédé au vote : POUR : 0 voix CONTRE : 4 voix ABSTENTION : 1 voix

Le Président remercie les experts du cabinet EXOCE et conclut en disant que les débats ont été riches et qu'il sera intéressant d'y revenir notamment en ce qui concerne le parc de bus.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

LE SECRETAIRE
Eric GIANNINI



LE PRESIDENT
Thomas FONTAINE

